# DÉTAIL

## TRÈS-EXACT

## DU MASSACRE

*Qui a eu lieu la nuit dernière à Paris, rue de la Loi, N°. 1243, division de la Butte-des-Moulins, chez le citoyen* CARCHI, *limonadier, glacier, et le nombre des personnes assassinées et des assassins arrêtés, leurs noms et leurs demeures.*

Le 26 nivôse présent mois.

VERS les dix heures du soir, dix hommes vêtus de houpelandes et coëffés en partie de bonnets à poils, sont montés chez le citoyen Carchi, glacier, rue de la Loi, N°. 1243, et se sont assis à la grande table d'un des sallons au premier étage; ils ont pris chacun une glace et un petit verre de liqueur, qu'ils ont aussitôt payés. Un instant après, deux autres hommes, vêtus en uniforme et couverts d'une houpelande, sont venus se placer à une table voisine.

A peine ces deux derniers étaient-ils assis, qu'un des premiers a attaqué et injurié très-haut et très-grossièrement l'un des deux derniers venus; aussitôt le citoyen Carchi a prié cet homme de se taire, en lui recommandant le respect dû dans une maison honnête. Sur cette invitation, l'aggresseur s'est retiré avec sa société, et les deux autres ont passé dans la salle de billard.

Dans cet intervalle, douze à quinze hommes, encore vêtus de même, montaient l'escalier au moment où le citoyen Fournier, aide-de-camp du général Augereau, sortait avec trois

de ses amis. Un des hommes qui montaient en fixant les quatre qui sortaient, dit à l'un d'eux : *Voilà une figure qui me déplaît*, et lui lança en même tems un coup de bâton sur la tête. Le citoyen Fournier et ses amis, aussi étonnés qu'irrités d'une action semblable, se mirent aussi-tôt sur la défensive; mais plus de trente hommes, à-peu-près costumés de même, et tous armés de sabres, ou de bâtons qu'ils avaient tenus cachés jusqu'alors sous leurs houpelandes, tombèrent à coups redoublés sur ces quatre personnes, ainsi que sur toutes les autres attablées dans les divers sallons au nombre de vingt environ, massacrèrent et brisèrent impitoyablement tout ce qu'ils rencontrèrent.

Plusieurs des spectateurs qui ne se doutaient de rien, ont été les principales victimes.

Le citoyen Fournier et ses amis ont été mutilés de coups de sabre, le citoyen Colavier, négociant, demeurant rue du Mont-Blanc, maison garnie, a un morceau du bras gauche emporté, un coup de pointe dans les côtes gauches, la figure coupée, la tête et les cuisses mutilées.

Le citoyen Fanatieu, demeurant hôtel de la Souveraineté, rue de la Loi, a la cuisse gauche coupée jusqu'à l'os, et tous les autres membres hachés.

Les citoyens Faure, Lierval, Cantin, Chosy et Lamotte, sont grièvement blessés.

Trois autres personnes dont on ignore le nom et ce qu'elles sont devenues, se sont précipitées par les croisées pour se sauver, et quoique déjà couvertes de blessures, puisque des ruisseaux de sang marquaient leurs traces, ont été assommées, dans la rue, par des complices; un s'était jeté dans la rue de la Loi, et les deux autres dans celle Montansier.

La citoyenne qui était au comptoir, en l'absence de la citoyenne Carchi, a été tellement froissée par ces assassins qui sont venus sur elle, qu'elle était couverte de sang, au point que son schal blanc dont elle était vêtue, qui est maintenant déposé chez le juge de paix, est entièrement rouge.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Une autre citoyenne, demeurant faubourg Montmartre, et qui sortait, allait aussi devenir la proie de ces assassins, qui l'avaient déjà couverte de leurs sabres, sans la protection de l'un d'eux qui l'a pris sous sa sauve-garde.

Le citoyen Carchi, qui avait employé tous les moyens conciliatoires, et qui avait déjà reçu un nombre considérable de coups de bâton, n'a trouvé son salut que dans la fuite, en crevant un paneau et en se précipitant la tête la première sur une galerie, et encore les assassins voulaient-ils lui couper les jambes, au moment qu'il tombait.

La citoyenne Carchi, accouchée depuis six jours seulement, était dans son lit, l'étage au-dessus, et avait perdu connaissance, en entendant les cris de ceux qu'on massacrait et les hurlemens des massacreurs.

Quelques-uns de ces scélérats se sont portés, pendant l'expédition de leurs complices, dans le laboratoire, près la salle du billard, et ont volé les cuillères d'argent qui étoient dans un des tiroir qu'ils ont ouverts pendant que d'eutres retenaient le garçon du fourneau, le sabre sous le gorge.

Un boucher voisin, étant accouru au bruit pour secourir, a lui-même été frappé à la porte de la maisou par l'un des conjurés, d'un coup de sabre qui l'a mis hors d'état de se défendre.

Plusieurs tables à dessus de marbre, des glaces, des chaises, des statues, des quinquets et autres crystaux, ont été brisés; et les monstres enragés ont déployé tant de force et de colère, qu'on a trouvé ce matin dans les débris un morceau d'une lame de sabre tout ensanglanté, et l'on a peine à se figurer l'horreur que présentaient des appartemens semblables, où tous les meubles étaient brisés et renversés, et dont le parquet, les croisées et les balcons étaient couverts du sang des victimes, ainsi que les pavés même de la cour et de la rue.

Ce n'est qu'au bout d'une heure, environ, qu'il est survenu

une force armée suffisante pour dompter cette bande d'assassins, dont quatre seulement ont été arrêtés et conduits de suite par-devant le général de division Moulins, en son quartier-général, quai Malaquais. On ne doit même l'arrestation de ces quatre monstres, qu'au courage des citoyens Benard et Guichard, adjudans, qui, après avoir sommé les mutins de se rendre, ont tombé dessus le sabre à la main, et les ont désarmés, malgré la plus vive résistance : tous les autres se sont sauvés.

Cette force armée, malheureusement venue trop tard, était composée de trois détachemens, dont un de vétérans; le second, de garde nationale sédentaire, et le troisième de troupe soldée, qui ont été obligés de foncer la bayonnette au bout du fusil.

On n'a pu trouver de commissaire de police dans ce moment sur l'arrondissement; mais le citoyen Decourchant, juge-de-paix de la division de la Butte-des-Moulins, est survenu aussi-tôt qu'il en a été averti; à son arrivée, il a trouvé les victimes étendues sur le plancher, dans divers endroits de la maison, et quatre des assassins entre les mains de la force armée.

Le ministre de la police, aussi-tôt instruit, a envoyé de la force armée, qui a resté cantonnée toute la nuit aux environs de la maison; et le général Bonaparte a envoyé aussi, vers 9 heures du matin, pour connaître les faits bien exacts. On assure qu'il a été aussi indigné qu'affligé de ce malheur.

Nous ne nous permettrons aucunes réflexions sur cet événement; mais nous nous plaisons à croire que le gouvernement saisira cette occasion pour faire un exemple qui garantisse à l'avenir la sûreté des personnes et de leurs propriétés, et la punition d'aussi grands coupables, qui sont incontestablement guidés par des motifs bien punissable.

Nous pouvons assurer l'exactitude de ces faits, car ils nous ont été communiqués par des témoins oculaires et par le citoyen Carchi lui-même.

---

Se trouve rue Christine, N°. 11, et chez la citoyenne MALHERBE, au Palais-Egalité.